Madame,

Monsieur,

Pour le dossier MDPH de renouvellement suite à une équipe de suivi de scolarisation,  vous devez fournir les éléments ci-dessous:

- le gevasco réxamen

- le MOPPS (Mise en Œuvre du PPS)

- le livret du socle commun (voir avec le professeur des écoles) en primaire

- le bulletin scolaire pour le second degré

- le cerfa "formulaire de demande..." où vous ferez votre ou vos demandes de compensations , le renouvellement des compensations d'AESH, demande un sessad, de......., et une demande d'A.E.EH pour financer les soins non conventionnés…

- le cerfa médical à renseigner par le médecin spécialiste (si possible)

- des bilans (orthophoniste, psychomotricien, psychologue,...) de - de 2 ans si vous en avez

- un WISC V (psychologue ou neuropsychologue) pour une **orientation de type ULIS, Segpa, sessad...**

- photocopie de la CNI  ou passeport des responsables légaux

- justificatif de domicile

N'oubliez de faire une photocopie intégrale du dossier ou un scan avant de l'envoyer, ou se scanner les pièces avant de le faire en "live" sur le site de la MDPH.

 MDPH 31   10 place Alphonse Jourdain   31000 Toulouse (métro compans)

Si nécessaire, n'hésitez pas à me solliciter.

Bien Cordialement

**LACAZE Jean-Philippe**

*référent de scolarité*

*secteur 81*

collège St Joseph La Salle

85 rue de limayrac

BP25202

31079  Toulouse cedex 05

tél: 05.62.47.26.28

mail: referent81.sdei31@ac-toulouse.fr